

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

Porte-Parole

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 25 /PM/2026

Le Secrétaire permanent, Porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature a le regret d'annoncer à l'opinion publique tant « nationale qu'internationale » le décès de deux Membres du Bureau du Conseil supérieur de la magistrature, le Lieutenant-Général MUTOMBO KATALAYI TIENDE Joseph, Premier Président de la Haute cour militaire, 2ème Secrétaire rapporteur du Conseil supérieur de la magistrature ainsi que le Lieutenant-Général LIKULIA BAKUMI Lucien René, Auditeur général des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, 3ème Secrétaire Rapporteur du Conseil supérieur de la magistrature, mort survenue lors du crash aérien dans la ville de KENGE, Province du Kwango, ce vendredi 25 septembre 2026, en provenance de la ville de Kikwit où ils étaient en mission de service.

Le Bureau du Conseil supérieur de la magistrature qui déplore cette double disparition inattendue vient de perdre deux hauts valeureux magistrats qui, de par leur sagesse et compétence, ont accompagné l'institution « Conseil supérieur de la magistrature » à s'affirmer comme Pouvoir judiciaire.

Le Bureau du Conseil supérieur de la Magistrature qui reconnaît que cette perte reste un coup dur pour l'ensemble du Pouvoir judiciaire informe l'opinion publique « tant nationale qu'internationale » que les enquêtes appropriées sont en cours pour déterminer les causes réelles du crash et identifier les corps des victimes.

Le Secrétaire permanent du Conseil supérieur de la magistrature présente au nom de Monsieur le Président de la Cour constitutionnelle, Président du Conseil supérieur de la magistrature et au nom de tous les membres du Bureau du Conseil supérieur de la magistrature ainsi que tout le personnel du Secrétariat permanent ses condoléances les plus sincères aux familles et amis des illustres disparus ainsi qu'à tous les magistrats du siège comme du ministère public tant civils que militaires.

Fait à Kinshasa, le 26 septembre 2026



Le Secrétaire permanent du Conseil
supérieur de la magistrature

Télesphore NDUBA KILIMA

Conseiller à la Cour de cassation

